

Communiqué de presse

L'hôpital de Montoire, acteur du plan de relance

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, et Clémence-Elyane Richard, directrice de l'hôpital Antoine Moreau, posent la première pierre des travaux de rénovation de l'hôpital de Montoire, en présence de Nadia Seghier, sous-préfète de Vendôme et Patrice Legrand, directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation. Le coût total de l'opération s'élève à près de 20 millions d'euros et la fin des travaux est prévue pour 2012. Cette rénovation s'inscrit dans les objectifs fixés par le schéma gérontologique départemental adopté par le Département en juin 2008, en particulier dans le volet « humanisation des établissements recevant des personnes âgées dépendantes ». *« Lorsque le maintien à domicile des personnes n'est plus possible, la priorité absolue du conseil général est de proposer les meilleures conditions d'accueil en établissement. En ce sens, la rénovation de l'hôpital de Montoire est exemplaire car elle correspond à notre exigence d'humaniser au maximum les lieux d'accueil pour les personnes âgées. »* Monique Gibotteau, vice-présidente du conseil général chargée des solidarités.

« La restructuration globale de cet hôpital était devenue une urgence, compte tenu de la vétusté des locaux. C'est pourquoi je suis intervenu personnellement auprès de Valérie Létard, ex-secrétaire d'État en charge des solidarités, pour obtenir une aide complémentaire de l'État. Ainsi, en plus des 3,5 millions d'euros prévus par le contrat État-Région, nous avons obtenu une enveloppe supplémentaire de 2,5 M € de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie au titre du plan de relance. C'est la plus importante enveloppe accordée parmi les 67 projets retenus au niveau national ».

Maurice Leroy, président du conseil général

→ **La première phase de travaux** a déjà commencé. Elle comprend l'extension des bâtiments, la construction d'une cuisine, d'une chaufferie, d'une pharmacie et de locaux techniques. Des chambres à l'étage permettront un transfert de résidents avec le commencement de la 2^e phase de travaux.

→ **Un budget de 19 954 299 millions d'euros** : conseil général 2,370 M €, prêt Cram 325 995 euros, emprunt Phare CDC 539 744 euros, emprunt PLS CDC 9,9 M €, autofinancement 660 000 euros. Participation totale de l'État : 6 M €. *« Le conseil général, en plus de sa subvention, fait un effort supplémentaire en apportant une garantie d'emprunt à hauteur de 70 % pour les deux prêts, ce qui représente un montant de 7,3 M €. »* Maurice Leroy.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Histoire de l'établissement

En 1671, Antoine Moreau, curé de Montoire, fonde la communauté des Sœurs de la charité de Montoire. Il achète une maison rue Saint-Laurent pour y installer les religieuses ainsi que de vastes terrains alentours. Il fit également construire un couvent et une chapelle.

En 1789, les religieuses abandonnent ces lieux et l'hôpital qui était installé dans l'hôtel du Luxembourg, rue Saint-Denis, est transféré sur le site actuel. À l'époque de la Révolution, l'hôpital comptait 10 lits et, en l'an 6 de la République, il devint hospice civil et militaire.

De 1941 à 1995, la communauté des Sœurs de la charité est présente à l'hôpital de Montoire qui, en 1945, prend le nom d'Antoine Moreau. En 1961, l'établissement est classé hôpital rural. Après la fermeture de la maternité en 1973, d'importants travaux sont effectués – en 1976 – qui amènent la capacité d'accueil à 173 lits dont 158 sont encore aujourd'hui consacrés à l'accueil des personnes âgées dépendantes âgées de plus de 60 ans.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr